

PROGRAMME PLURIANNUEL D'INTERVENTION 2015-2019
Convention foncière opérationnelle
VELAINE-EN-HAYE – Parc de Haye
F09RF400105

Le Conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine,

Vu le décret n°73-250 du 7 mars 1973 portant création de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine, modifié,

Vu le programme d'intervention 2015-2019 approuvé le 4 mars 2015,

Vu le rapport du Directeur Général,

Sur proposition du Président,

- autorise le Directeur Général à signer la convention à passer avec la communauté de communes Terres Toulouses et à en mettre en œuvre les dispositions,
- laisse le soin au Directeur Général de procéder, en tant que de besoin, à des adaptations mineures d'ordre rédactionnel

VU ET APPROUVE

Le 30 NOV. 2018

Le Préfet de Région,
Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général pour les Affaires
Régionales et Européennes



Blaise GOURTAY

Le Président du Conseil d'Administration,



Julien FREYBURGER